

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf janvier à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, convoqué le 02 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame TOUZEAU, Maire.

Présents : Mme TOUZEAU, M. MAGNIN, Mmes FERRANDON, LEFEBVRE, PARISSÉ, PIQUANDET et ROUSILLON, MM. LABREURE, BUVAT, BONHOMME et LAMOINE, Mme WEGRZYN formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme LEMARTINET

Madame WEGRZYN a été nommée secrétaire.

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

Le dernier procès-verbal du 29 novembre 2016 est lu et adopté.

Election des conseillers communautaires

Madame le Maire explique que depuis le 01^{er} janvier 2017, la communauté a été élargie et une nouvelle distribution des conseillers communautaires a été mise en place. Aussi, le nombre de conseillers passe de 3 à 2. Madame le Maire propose une liste à l'assemblée :

- . Madame Christiane TOUZEAU
- . Monsieur Pierre-Henri BONHOMME

Après un vote des conseillers, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Prévision de travaux :

Madame le Maire informe le conseil qu'à partir du 01^{er} janvier 2017, un appel d'offre est devenu obligatoire pour toute demande excédant 25 000 €. Aussi, elle propose au conseil de confier ce travail à un sous-traitant. Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Deux réunions ont eu lieu afin de vérifier l'état de certains chemins dans la commune. Après sélection, ceux retenus sont les suivants :

- . Chemin des Marceaux
- . Chemin de Salvart
- . Chemin La Saigne – Fond Rabaud
- . Le Cabot – le Boulter
- . Rue du Commandant Rivière
- . Chemin des Picards
- . Chemin Queury du mas
- . Bord – Rebeillon

Un chiffrage sera effectué et les priorités seront définies pour les deux années à venir.

Madame le Maire évoque le mauvais état du sol de la salle Delta. Des devis ont été demandés et il est proposé au conseil de réfléchir aux possibles solutions à réaliser sur 2017.

Des études seront également menées pour la cabane vestiaire du club de football ainsi que la remise en état des toilettes du club de pétanque.

QUESTIONS DIVERSES :

- . Succession Thévenet : un reliquat d'environ 9 700 € sur les ventes a été versé à la commune.

Madame le Maire propose de faire mettre une plaque sur la tombe, suggestion adoptée à l'unanimité.

- . Un message de remerciement a été reçu suite à la réfection de la rue de la Savonnerie.

Après un tour de table, Madame le Maire lève la séance dont il a été dressé procès-verbal.